
ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

LES Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, si zélées pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance, veulent bien s'occuper aussi de l'Œuvre non moins importante de la Propagation de la foi. Elles sont prêtes à recueillir les contributions individuelles des fidèles dans les diverses paroisses du diocèse. Nous les y autorisons bien volontiers. Toutes les sommes reçues devront être remises au directeur de l'Œuvre à l'archevêché. Cette oeuvre se recommande d'elle-même à la piété et à la générosité de tous.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Montréal, le 8 décembre 1918.

LES VACANCES DU JOUR DE L'AN

Mgr l'archevêque de Montréal a pris, au sujet des vacances du jour de l'an dans tous les collèges et pensionnats de son diocèse, la décision suivante: " Dans les maisons où les études ont été interrompues et où les élèves ont dû être congédiés à raison de l'épidémie de grippe, ces vacances commenceront le 31 décembre et se termineront le vendredi 3 janvier au soir. "

Une lettre de Monseigneur a été adressée ces jours-ci à tous les supérieurs et supérieures des collèges et pensionnats qui règle uniformément la question pour tous. Il y a lieu de compter que cette mesure prise dans l'intérêt des élèves répondra aux désirs des parents comme à ceux des maîtres et des maîtresses.

E.-J. A.
